



OBJECTIF BIÈVRE EST!

2020-2030

Un territoire, notre avenir

BIÈVRE EST
LE PROJET DE TERRITOIRE

En bref

Edito

L'adoption du 1er premier projet de territoire 2010-2020 en juillet 2010 a été un événement d'importance pour Bièvre Est. Il marquait une volonté politique forte et claire, 17 ans après la naissance de la communauté de communes, de fédérer les communes autour d'une centralité identifiée, le parc d'activités Bièvre Dauphine, et d'une inter-communalité renforcée maillant notre territoire «rurbain» et portant des infrastructures clés comme la médiathèque La Fée Verte ou les centres socioculturels.

Territoire reconnu pour sa qualité de vie, Bièvre Est doit aujourd'hui préserver sa richesse de paysages, de cadre de vie, de lien social ainsi que son dynamisme économique tout en faisant face aux défis qui sont les siens : difficultés de mobilités, vieillissement de la population, évasion des actifs et des dépenses de consommation, transition énergétique du territoire, forte consommation foncière et étalement urbain...

Pour construire cette vision de l'avenir du territoire et répondre aux enjeux qui sont les nôtres, nous avons identifiés sept enjeux sur lesquels nous devons intervenir au cours de la décennie 2020-2030.

Ce projet de territoire pour les années 2020-2030 fixe notre cap pour l'action publique de demain, notre feuille de route, et celle des futurs élus de Bièvre Est.

Il exprime la vision à long terme de notre territoire et de ses enjeux, vision partagée entre les habitants, les entreprises et leurs salariés, les associations, les services et agents de Bièvre Est, les partenaires institutionnels et les élus des communes et de la communauté de communes.

La démarche

Il repose d'abord sur un socle de 3 idées :



UNE DÉMARCHE

un projet de territoire participatif et collaboratif



UN SLOGAN

« Objectif Bièvre Est !
Un territoire, notre avenir »



UNE VOLONTÉ

construire ensemble l'avenir de Bièvre Est, dans toutes ses dimensions : travailler, habiter, se déplacer, entreprendre, consommer, se divertir, aménager...

Il repose ensuite sur la mobilisation et la vision des élus



48 élus

- ▶ L'ensemble des **Maires** du territoire
- ▶ Le **Président de Bièvre Est** et l'ensemble des **Vice-Président**
- ▶ Un panel de **conseillers municipaux** (désignés par les Maires)
- ▶ Un panel de **conseillers communautaires** (tirés au sort)

...ont été consultés et interviewés



21 h de travail collectif

- ▶ 3 séminaires de conseillers communautaires et municipaux
- ▶ 1 séminaire avec l'équipe de direction de la Communauté de communes

...ont été organisés



- ▶ 3 points d'étape

...ont été validés en **Conférence des maires**



- ▶ 7 enjeux

...ont été élaborés, étudiés, hiérarchiser et votés par les élus



sur la base du bilan du projet de territoire 2010-2020, des entretiens avec les élus, des résultats des enquêtes et du travail réalisé par les services de Bièvre Est

Il s'est appuyé ensuite sur les acteurs vivant et travaillant sur le territoire



► Une étude approfondie des données sociales, démographiques et économiques pour avoir une photographie réelle et actuelle du territoire concernant notamment les habitudes et modes de vie des habitants

1 enquête habitants



? comprenant 30 questions

avec :

1 questionnaire disponible en ligne

2 e-mailings aux abonnés de la Newsletter

820 contacts téléphoniques

220 contacts e-mails auprès d'un échantillon représentatif



+ **662** réponses

1 enquête acteurs économiques



? comprenant 16 questions

avec :

1 questionnaire à remplir en ligne

2 e-mailings à destination des entreprises du territoire

200 contacts téléphoniques



+ **116** réponses

1 enquête agents publics



(communes + Bièvre Est)

? comprenant 10 questions

avec :

1 questionnaire papier

2 e-mailings aux agents des communes et de Bièvre Est

1 démarchage sur site des agents



+ **40** réponses



Focus sur les résultats issus des enquêtes...

1

C'est le nombre de sujets majeurs évoqués par les habitants :

- les transports et la mobilité,
- le traitement des déchets,
- la petite enfance et la jeunesse.



2

C'est le nombre de sujets prioritaires identifiés par :

- les acteurs économiques : la fibre THD / couverture portable et des transports en commun et navettes / dessertes des gares,
- ...et les agents publics : la mobilité et notamment les transports en commun et le développement des commerces d'équipement de la personne et services à destination des travailleurs du territoire.

3

C'est le point positif du territoire qui fait l'unanimité :

- un environnement apprécié avec un cadre de vie attractif pour les salariés et qui constitue un atout pour venir habiter et rester sur le territoire.

Le bilan

Un territoire qui change...

▼ Bièvre Est en chiffres

154 KM²

Bièvre Est est un petit territoire avec une **faible densité de population** : 143 habitants par km² contre 251 pour le Pays Voironnais et 823 pour la métropole grenobloise.

14 COMMUNES

composent Bièvre Est dont :
▶ 3 ont plus de 3000 hab.
▶ 2 ont moins de 500 hab.

22 031 PERSONNES

habitent Bièvre Est en 2019 contre :
▶ 17 419 en 1999
▶ 14 511 en 1982

+21%
en 20 ans

▼ 3 caractéristiques sociodémographiques du territoire à intégrer

37,4%

de couples avec enfants sur 8 672 ménages, soit une **surreprésentation** devant Bièvre Isère, le Pays Voironnais et la CAPI.

8,3%

C'est le **taux de pauvreté** de la population de Bièvre Est. Bièvre Est se distingue par une meilleure qualité de vie qu'en Isère (11,60%) et en France (11,30%).

21 462 €

C'est le **revenu médian** des ménages de Bièvre Est. Bièvre Est se distingue par le niveau de vie plus élevé de sa population en comparaison des autres territoires de la région grenobloise. Pour l'Isère la moyenne est de 20 880 € et 19 680 € pour la France.

En résumé un territoire...



À forte dominante familiale



Au bon niveau de vie



À la population plutôt homogène

Des activités économiques qui s'intensifient...

450

C'est le **nombre d'emplois supplémentaires créés dans le Parc d'activités de Bièvre Dauphine en 10 ans**, ce qui représente un solde de création d'emploi positif sur le territoire (+ 357 emplois).

18

C'est le **nombre de zone d'activités** localisées sur le territoire de Bièvre avec :
▶ 1 centralité, celle de Bièvre Dauphine
▶ 3 ZA en cours de commercialisation, une par bassin de vie
▶ 1 ZA en cours de réflexion

Des modes de vie et des attentes qui évoluent...



18,3 %

seulement des actifs de Bièvre Est travaillent dans leur commune de résidence alors que la moyenne nationale est de 34,7 %.



71 %

des actifs habitants Bièvre Est travaillent en dehors du territoire ce qui est plutôt élevé en comparaison des intercommunalités limitrophes (53 % pour Bièvre Isère et 48 % pour le Pays Voironnais) La majorité de ces actifs se rend au Pays Voironnais pour travailler.



46 %

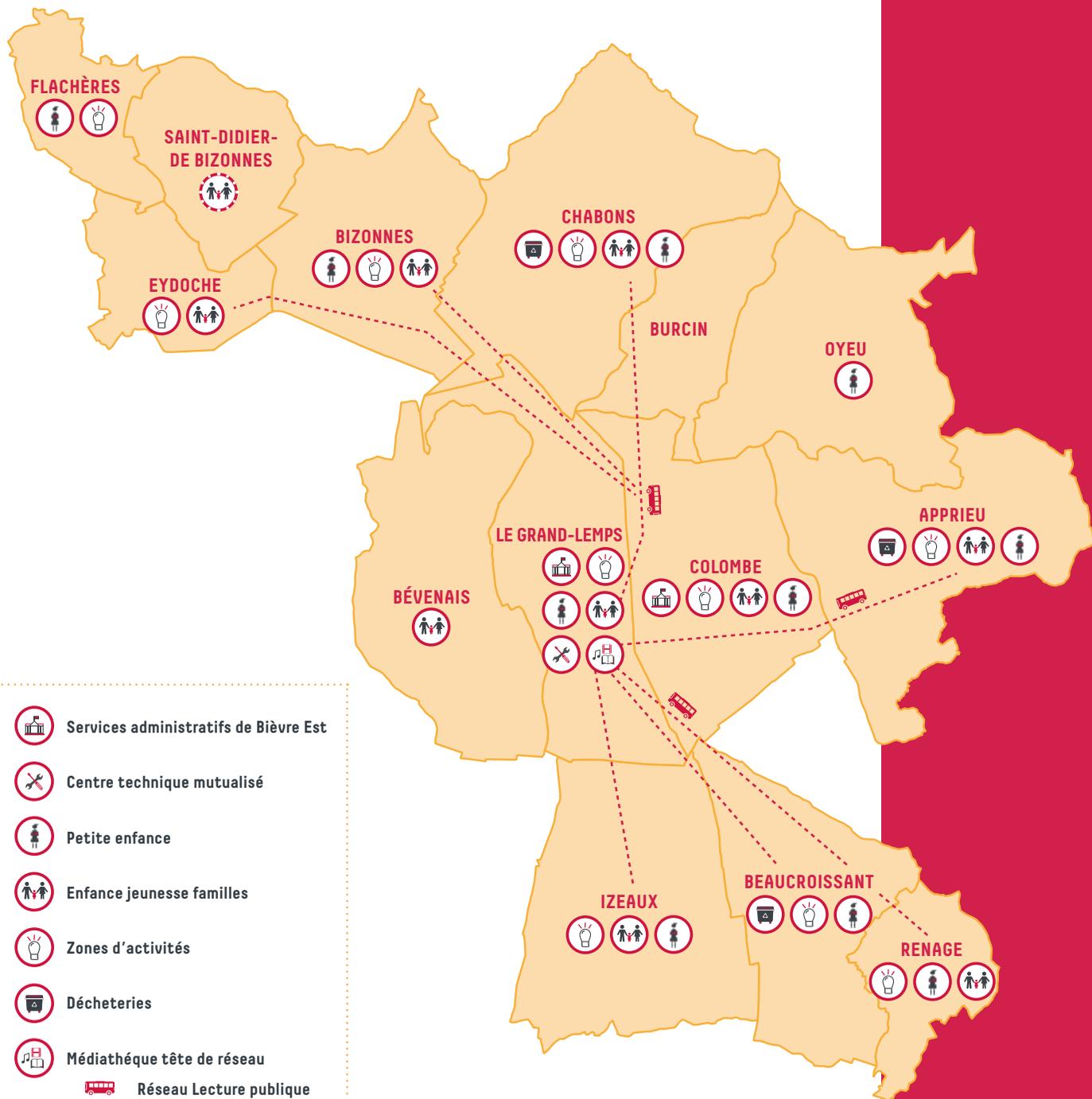
des emplois du territoire sont occupés par des actifs ne résidant pas sur le territoire de Bièvre Est.



60 millions

C'est le **montant des dépenses de consommation** qui échappent au territoire et n'est donc pas consommé dans les commerces de Bièvre Est.

Le territoire de Bièvre Est et ses équipements



Le livre blanc

Enjeux et orientations

Il repose

- ▶ en premier lieu sur une commande du Président de Bièvre Est à ses Vice-présidents,
- ▶ puis sur le travail commun entre chaque Vice-président et les services de Bièvre Est concernés.

Le résultat

- ▶ 1 livre blanc dressant un panorama de chaque compétence de Bièvre Est assorti de propositions opérationnelles et politiques et pistes de réflexions pour les années 2020-2030,
- ▶ scindé en **4 grands chapitres**.



Pôle Services à la population

- ▶ Développement social
- ▶ Développement culturel



Pôle Aménagement du territoire

- ▶ Développement économique
- ▶ Urbanisme
- ▶ Développement durable
- ▶ Transport / Nouvelles mobilités
- ▶ Habitat / Gens du voyage
- ▶ Tourisme / Patrimoine



Pôle Technique

- ▶ Gestion des déchets
- ▶ Eau et assainissement
- ▶ Cadre de vie / Patrimoine immobilier
- ▶ Accessibilité
- ▶ Systèmes d'information



Pôle Ressources

- ▶ Ressources humaines
- ▶ Finances
- ▶ Marchés publics
- ▶ Mutualisation
- ▶ Communication interne



Focus sur quelques propositions de gouvernance intercommunale

- ▶ **Une gouvernance plus resserée** : vice-présidences plus larges, 1 VP appuyé par plusieurs conseillers délégués, une conférence des maires renforcée
- ▶ **Plus de transversalité dans les projets** portés par les Vice-Présidents et des projets plus mûrs, portés au débat et mieux portés collectivement, par exemple par les conseillers délégués d'une même thématique.
- ▶ **Plus de proximité** de Bièvre Est avec les élus communautaires et municipaux, les partenaires, les habitants... par exemple par la mise en place de groupes de travail par bassin de vie.
- ▶ **Prévoir dans les commissions des élus municipaux proches de la thématique**. Par exemple, l'adjoint à l'urbanisme en commission aménagement. Faire de ces élus le relai de l'intercommunalité et leur donner accès au débat au sein de l'intercommunalité.
- ▶ **Accompagner les élus dans leur prise de fonction** en début de mandat (temps de formations, découverte de l'intercommunalité, rendre accessible les commissions à l'ensemble des élus...) dans un but de faciliter le débat et de nourrir la réflexion.



Le PLUi

Base de déploiement du projet de territoire

Depuis 2015, Bièvre Est s'est lancé dans une procédure d'élaboration d'un PLUi pour notre territoire.

Qu'est-ce que le PLUi ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté de communes de Bièvre Est définit les règles de construction et d'occupation des sols des 14 communes du territoire. En cours d'élaboration, il remplacera en 2020 les POS (Plan d'Occupation des Sols) et PLU (Plans Locaux d'Urbanisme) communaux.

Après quatre années de travail technique, politique, de concertation avec les habitants et de consultation avec les personnes publiques, Bièvre Est approuvera son projet de PLUi lors du conseil communautaire du 16 décembre 2019.



Quels sont les objectifs du PLUi ?

Élaboré à l'échelle des 14 communes du territoire, le PLUi traduira au niveau de Bièvre Est les grandes politiques (aménagement, mobilités, développement économique, habitat...) définies au niveau national et déjà précisées dans le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Le PLUi a pour objectif de définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du territoire, pièce maîtresse du PLUi, qui expose les choix politiques et définit les grandes orientations d'aménagement et de développement pour les années à venir.



Véritable boîte à outils pour orienter l'aménagement du territoire et mettre en cohérence ses différents enjeux (aménagement, habitat, mobilité, activités économiques, environnement...), le PLUi est un document stratégique.



En définissant les règles d'urbanisme, le PLUi détermine aussi la qualité future de notre cadre de vie : architecture, paysages, respect de l'environnement et de l'identité locale, agriculture, limitation de l'étalement urbain et de l'urbanisation des espaces naturels et agricoles...

En localisant les activités et les populations (logements, emplois, services, déplacements et nouvelles mobilités, commerces, équipements...), le PLUi influencera demain notre vie quotidienne sur le territoire.

Le PLUi doit donc être un outil central du Projet de territoire et de ses 7 enjeux puisqu'il contribuera, tout comme le Projet de territoire, à faire de Bièvre Est un territoire dynamique et à la qualité de vie apprécié.

Les 7 enjeux



7 enjeux

=



7 défis d'avenir
pour le territoire

ENJEU 1

Protéger l'environnement : priorité numéro 1



Entre développement local, protection des espaces (agricoles et naturels) et de leurs ressources, préservation du cadre et de la qualité de vie, et transition énergétique, l'environnement sera l'enjeu numéro 1 de la prochaine décennie.



Points
forts

► **Un territoire aux initiatives publiques et privées innovantes :**

- 11 ha de panneaux photovoltaïques ;
- installation d'une chaufferie bois à la médiathèque de La Fée Verte ;
- toiture végétalisée au siège de Bièvre Est ;
- création de la SAS Beewatt (centrale villageoise) ;
- 1^{er} méthaniseur de l'Isère.

► **Un projet d'Aménagement et de Développement Durable du PLUi comprenant un volet environnemental renforcé**



Points
faibles

► **Absence d'un plan climat air énergie territorial (PCAET)**

- **Actions de protection de l'environnement isolées, pas de stratégie globale**
- **Pas de moyens humains dédiés à cette thématique au sein de la communauté de communes**

La hiérarchie des objectifs fléchés par les élus :

- changer de modèle énergétique et travailler à une transition énergétique, comprenant l'élaboration d'un PCAET comme outil de cette transition ;
- créer une animation locale sur les questions énergétiques ;
- élaborer un programme de rénovation thermique du bâti ;
- améliorer les performances de tri ;
- développer l'économie circulaire.



Ça commence
dès aujourd'hui !



24 octobre 2019 :
lancement d'une étude de faisabilité sur l'implantation d'une station multi-énergies (hydrogène - biogaz et électrique) sur l'Espace économique Bièvre Dauphine en partenariat avec Bièvre Isère Communauté et la Communauté d'agglomération Pays Voironnais.



ENJEU 2

Développer l'emploi : une priorité historique



Le bassin économique de Bièvre Est est particulièrement dynamique du fait de sa proximité avec Grenoble et Lyon mais également Valence et Chambéry. Desservi par la sortie 9 de l'A48 ainsi que par deux aéroports internationaux et trois gares TGV, Bièvre Est bénéficie ainsi d'une localisation stratégique.

Le développement économique est identifié comme la compétence obligatoire et historique de l'intercommunalité.

Bièvre Est, depuis toujours soutient l'économie sous toutes ses facettes : les entreprises, les commerces, l'artisanat, plus récemment le tourisme et prochainement l'agriculture. Cette volonté forte de la collectivité vise le développement de l'emploi et l'attractivité du territoire via une politique ambitieuse pour l'avenir qui se réfléchit à l'échelle intercommunale, par bassin de vie pour le rayonnement local et à l'échelle régionale, au niveau de l'Espace économique Bièvre Dauphine. So Bièvre Est !



Points forts

- ▶ La situation privilégiée du territoire entre 2 métropoles innovantes que sont Lyon et Grenoble
- ▶ 18 zones d'activités réparties sur l'ensemble du territoire, par bassin de vie nord, centre et sud, comprenant l'Espace économique Bièvre Dauphine, hub de services du territoire
- ▶ Des initiatives et une communication dynamique au service des entreprises : site internet dédié, cafés éco, e-letter économique, forum de l'emploi, les rencontres estivales Territoire-Entreprises, la participation à des salons nationaux et internationaux pour valoriser le territoire et ses entreprises (SIMI, SEMICON, SEPEM, Global Industries)
- ▶ L'inauguration le 7 juin 2019 de l'arrivée du THD sur le territoire avec le raccordement de Bièvre Dauphine, premier parc d'activités connecté en fibre optique du Département



Points faibles

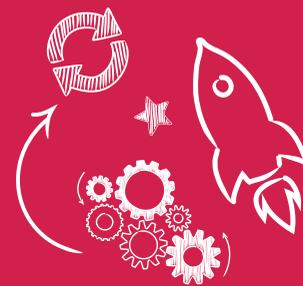
- ▶ Une création d'emplois sur le territoire principalement localisée sur Apprieu, Colombe et l'Espace économique Bièvre Dauphine
- ▶ Une évasion commerciale de 72% sur le non alimentaire et notamment sur l'équipement de la personne, l'équipement de la maison et la culture-loisirs principalement

Ça continue en 2020...

avec les projets ambitieux d'extension de 5 ha de l'Espace commercial (obtention en 2019 des droits à construire de 16 000 m² de surface de plancher) et de 28 ha du Parc d'activités industriel Bièvre Dauphine 3 (évaluation environnementale en cours).

La hiérarchie des objectifs fléchés par les élus :

- ▶ poursuivre le développement de l'Espace économique Bièvre-Dauphine ;
- ▶ aider au maintien des services et commerces dans les centre-bourgs ;
- ▶ développer l'économie présentielle (commerce, service à la personnes et tourisme) ;
- ▶ prendre en compte l'agriculture et la forêt, développer des filières alimentaires courtes ;
- ▶ intensifier la stratégie « identité et équilibre ».



ENJEU 3

La mobilité : une priorité partagée



Perte de temps, difficulté de déplacement sur le territoire mais aussi vers les autres territoires (Pays Voironnais, Bièvre Isère, Métropole grenobloise ou lyonnaise), desserte des gares, des centre-bourgs et du parc d'activités Bièvre Dauphine et pollution de l'air.

Aujourd'hui la mobilité dans le territoire est loin d'être satisfaisante. C'est d'ailleurs la préoccupation majeure des habitants, des actifs et des acteurs économiques.



Points forts

- ▶ La situation de Bièvre Est, territoire de transition entre la grande région urbaine grenobloise et la métropole lyonnaise
- ▶ Les deux gares du territoire qui nous relient à Grenoble et Lyon
- ▶ Des axes routiers structurants : autoroute A48 et nœud autoroutier de Colombe, RD50F transitant à travers l'Espace économique Bièvre Dauphine sur Colombe et Apprieu, axe de Bièvre
- ▶ La volonté de participer au lancement de la mobilité décarbonnée (station multi-énergies)



Points faibles

- ▶ La forte fréquentation de la RD50F et du nœud autoroutier de Colombe, avec en 2019 15.000 véhicules / jour en augmentation de 4 % par an
- ▶ La géographie du territoire : un territoire étendu, entre plaine et monts, aux villages parsemés rendant les possibilités de transport en commun limitées et coûteuses pour certaines parties du territoire
- ▶ La multiplicité des acteurs de la mobilité : SNCF, Transisère, intercommunalités, habitants...

La hiérarchie des objectifs fléchés par les élus :

- ▶ développer des actions et animations en faveur de nouveaux modes alternatifs (auto-partage, vélo électrique, co-voiturage) afin de pallier les points faibles du transport en commun ;
- ▶ adhérer à une autorité organisatrice des mobilités (AOM), structure unique de gestion de la mobilité iséroise ;
- ▶ aménager des itinéraires cycles et piétons pour faciliter le déplacement entre les communes du territoire, vers Bièvre Dauphine et créer un maillage du territoire avec les intercommunalités limitrophes.

Il pourrait voir le jour dès 2020 :

Un syndicat mixte des transports en commun au niveau de la grande région grenobloise avec comme principaux interlocuteurs Grenoble Alpes Métropole, le Pays Voironnais, le Grésivaudan, la Région et le Département de l'Isère

Ça commence dès aujourd'hui... avec le schéma vélo !

En 2017, l'étude de faisabilité du schéma vélo a mis en évidence 4 itinéraires cyclables. Aujourd'hui, les études avant projet de l'itinéraire n°1, axe central reliant Bévenais à Apprieu, sont lancées.



ENJEU 4

Optimiser les ressources à l'échelle du territoire



Ce nouveau Projet de territoire marque une volonté forte de donner un cap tout en affirmant la volonté de préserver les communes.

Pour renforcer l'intercommunalité, dans un contexte de baisse des dotations de l'État, l'un des enjeux de la prochaine décennie sera d'optimiser nos ressources et notamment en mettant en commun nos efforts, entre communauté de communes et communes, pour le développement du territoire.



Points forts

- ▶ Une démarche de mutualisation d'équipements : Centre technique mutualisé au Grand-Lemps
- ▶ Une démarche de mutualisation de services ou prestations : service Autorisation des droits des sols mutualisé entre les communes, logiciels (Logiciel famille, SIMCO, ...) et prestations mutualisés (sites internet, RGPD...)
- ▶ La nomination d'un Vice-président à la mutualisation en 2017

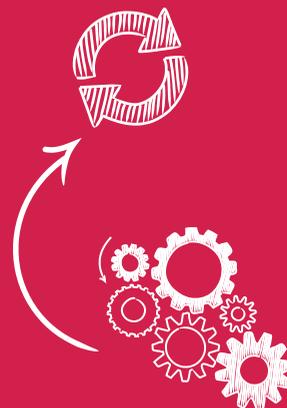


Points faibles

- ▶ L'absence de coordination des politiques fiscales sur le territoire
- ▶ Le non-aboutissement du Pacte Financier et Fiscal

La hiérarchie des objectifs fléchés par les élus :

- ▶ finaliser un Pacte Financier et Fiscal ;
- ▶ renforcer les mutualisations ;
- ▶ mettre en débat des solutions structurantes : communes nouvelles par bassin, administration locale unique...



ENJEU 5

Renforcer les solidarités et la cohésion du territoire



De la petite enfance, en passant par l'enfance et la jeunesse, les familles du territoire attendent des services de qualité au plus proche de chacune d'entre elles.

Lire, regarder, s'initier, écouter, consulter, discuter, emprunter, se documenter... et se rencontrer. C'est aussi ce que propose notre médiathèque intercommunale, La Fée Verte, et son réseau de bibliothèques communales présentes sur l'ensemble du territoire.



Points forts

- ▶ **Deux prises de compétence importante : Lecture publique et Développement social**
- ▶ **Une forte présence de Bièvre Est sur l'ensemble du territoire via sa politique famille, ses équipements existants** (établissements d'accueil du jeune enfant, relais assistants maternels, lieux d'accueil parents enfants, centres socioculturels...) et à venir, maillant le territoire, et son réseau Lecture publique avec la médiathèque intercommunale La Fée verte en tête de réseau
- ▶ **La présence en nombre de médecins et professionnels de la santé sur le territoire** : généralistes, sophrologue, ostéopathes podologues, opticien, dentiste... qui ne font pas encore de Bièvre Est un territoire concerné par la désertification médicale



Points faibles

- ▶ **Bièvre Est est un territoire à forte dominante familiale, principale cible des politiques publiques. Les minorités (jeunes et seniors) sont donc moins touchées par les politiques déployées**
- ▶ **Le peu d'établissements de santé présents sur le territoire : aucune maison médicale de garde (1^{er} niveau de soins et d'urgence), une seule maison de retraite au Grand-Lemps et une unité de vie à Chabons**
- ▶ **Conseil de développement local**

Ça continue en 2020...

avec l'ouverture prévue le 1^{er} septembre du nouveau Pôle Petite Enfance sur le parc d'activités Bièvre Dauphine et le projet d'Espace de Vie Sociale sur le nord du territoire.

Focus sur l'évolution de la loi sur les MSAP : Bièvre Est a pris la compétence MSAP depuis le 1^{er} janvier 2019 mais suite à une circulaire du 1^{er} juillet 2019 les MSAP deviennent les Maisons France Services. Les Maisons France Services ont pour but d'être des guichets uniques pour les services publics en proposant des services en proximité, en un lieu unique, afin que les administrés puissent y réaliser leurs démarches.



La hiérarchie des objectifs fléchés par les élus :

- ▶ déployer une politique en faveur des personnes âgées ;
- ▶ développer des maisons de services au public devenues maisons France services (MFS) ;
- ▶ déployer une politique en faveur des jeunes ;
- ▶ anticiper la désertification médicale.



ENJEU 6

Renforcer les coopérations inter-territoriales



Pays Voironnais, Bièvre Isère Communauté, Communauté d'agglomération Portes de l'Isère, Vals du Dauphiné, Grenoble Alpes Métropole, Département de l'Isère... les territoires se caractérisent encore plus aujourd'hui par la perméabilité de leurs frontières (mobilités de leurs administrés) et les enjeux communs auxquels ils sont confrontés et qui demandent indéniablement des réponses communes.



Points forts

- Des liens et partenariats déjà fortement établis avec les intercommunalités voisines :

- avec Bièvre Isère : gens du voyage, réseaux d'eau et d'assainissement ou encore transition énergétique, ...

- avec le Pays Voironnais : économie sur le parc d'activités de Bièvre Dauphine, mobilités avec le parking de covoiturage, ligne de bus reliant Rives à Renage ou encore réseaux d'eau, ...

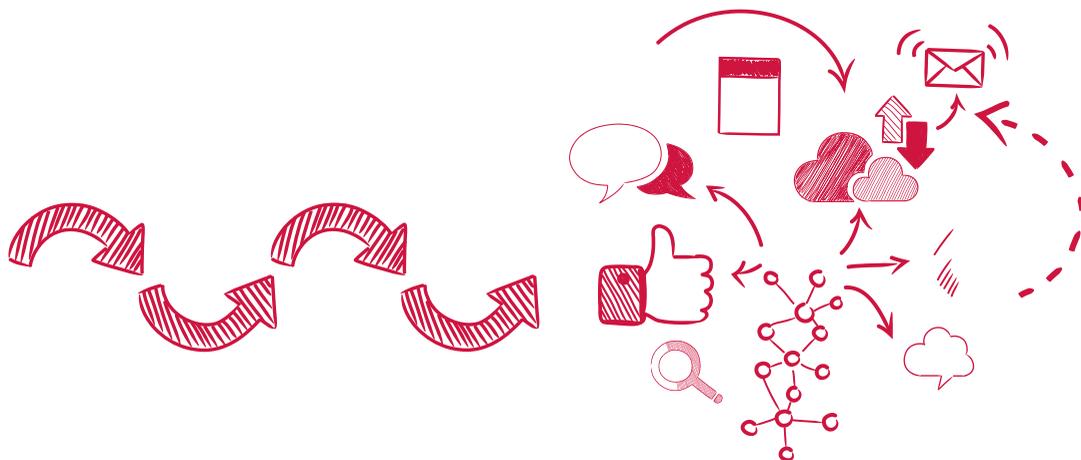


Points faibles

- La taille de Bièvre Est au regard des intercommunalités XXL voisines mais qui n'enlève en rien notre légitimité...

La hiérarchie des objectifs fléchés par les élus :

- renforcer les coopérations inter-territoriales en matière de mobilité, d'économie, d'agriculture et de forêt



ENJEU 7

Poursuivre l'appropriation de l'outil intercommunal



98 %

Des habitants qui ont répondu à l'enquête connaissent l'appartenance de leur commune au territoire de la communauté de communes de Bièvre Est.

Avec la place de plus en plus importante des intercommunalités dans le paysage administratif français, la question du lien et de la confiance avec les communes est devenue primordiale. Depuis les récentes réformes territoriales, de plus en plus d'élus communaux font état d'un risque de « dilution » des communes au sein des intercommunalités. Cette préoccupation est d'ailleurs confortée par les entretiens menés avec les élus municipaux des 14 communes de Bièvre Est. Pour avancer et être comprises dans leurs compétences nouvelles, il est donc indispensable que la démarche des intercommunalités soit portée par tous. Pour cela, l'enjeu sera, pour Bièvre Est, d'associer pleinement l'ensemble des 14 communes membres ainsi que l'ensemble des élus du territoire, qu'ils soient communautaires ou municipaux, à la stratégie et à l'opérationnalité des politiques choisies.

Tout en continuant de fédérer les différents acteurs du territoire (habitants, salariés, entreprises, associations, agents publics des communes et Bièvre Est...).



Points forts

- ▶ **Une communication établie :**
 - un journal Vivre en Bièvre Est distribué dans 10.000 boîtes aux lettres ;
 - un site internet www.cc-bievre-est.fr, interconnecté avec les sites des communes, plus des sites dédiés (développement économique, Lecture publique, Centres socioculturels).
- ▶ **L'association des élus municipaux dans la gouvernance intercommunale via les commissions thématiques, la conférence des maires, la nomination d'un Vice-président par commune.**



Points faibles

- ▶ **Pas de service communication**
- ▶ **Très peu de signalétique au sein des communes**
- ▶ **Une méconnaissance de l'intercommunalité par une majeure partie des élus**

La hiérarchie des objectifs fléchés par les élus :

- ▶ améliorer la relation avec les communes
- ▶ optimiser la gouvernance
- ▶ améliorer la communication (interne et externe)



Focus sur les rencontres avec nos partenaires



Le Projet de territoire s'est également ouvert à la vision de personnalités extérieures...

Le Président de Bièvre Est a rencontré 7 partenaires institutionnels majeurs :

- ▶ Le Préfet de l'Isère, M. Beffre, et la Sous-Préfète de la Tour du Pin, M^{me} Gadou
- ▶ Le Président du Département, M. Barbier
- ▶ Le Président de la Grenoble-Alpes Métropole, M. Ferrari
- ▶ Le Président de la Communauté d'agglomération du Pays Voironnais, M. Bret
- ▶ Le Président de Bièvre Isère Communauté, M. Neuder
- ▶ Le Président de la Communauté d'agglomération Portes de l'Isère, M. Papadopulo
- ▶ La Présidente de la Communauté de communes Les Vals du Dauphiné, M^{me} Guillot



3 axes d'entretien

Présenter la démarche d'élaboration du Projet de territoire 2020-2030

Questionner le partenaire sur sa vision du territoire de Bièvre Est et de la communauté de communes (en interaction avec sa propre institution)

Aborder les enjeux du territoire, d'aujourd'hui et de demain, et les partenariats à développer

Ce sont également deux personnalités qualifiées investies dans le premier Projet de territoire qui ont été rencontrées :

- ▶ M. Didier Rambaud, ancien Président de Bièvre Est et actuel Sénateur de l'Isère
- ▶ M. Léger, ancien Vice-Président de Bièvre Est associé à l'élaboration du premier Projet de territoire

Que retenir de ces rencontres ?

- ▶ Des partenariats et des liens à renforcer avec BIC et la CAPV

Des partenariats à initier avec les VDD et la CAPI (ex : mobilités, développement durable)

- ▶ Constituer un « bloc intercommunal » avec BIC, la CAPI, la CAPV et les VDD pour porter des positions et des politiques communes (mobilités...) à nos territoires d'articulation situés entre Nord et Sud Isère
- ▶ Développer des projets en commun avec Grenoble-Alpes Métropole et intégrer les structures portées au niveau de la grande région urbaine grenobloise (syndicat mobilités, GIP relatif au foncier...)
- ▶ Une vision très positive du Département sur Bièvre Est et une volonté de mieux positionner l'intercommunalité sur des projets tels que le déploiement de la marque is(h)ere, le tourisme...
- ▶ La vision du Préfet : 3 enjeux primordiaux pour l'avenir (les mobilités, l'urbanisme et la préservation des sols et de l'agriculture, la question des services et des centre-bourgs)

Les perspectives

Avant les élections municipales de mars 2020

Vote du Projet de territoire au conseil
communautaire du 16 décembre 2019



Pour une mise en place
après les élections municipales 2020



OBJECTIF BIÈVRE EST!

2020-2030 Un territoire, notre avenir

Après les élections municipales de mars 2020

Présentation du Projet de territoire et de ses 7 enjeux
auprès de l'ensemble des élus du territoire
(communautaires et municipaux), des agents publics,
des habitants et des acteurs économiques



Travail d'approfondissement de chacun des 7 enjeux
par les élus communautaires et municipaux et déclinaison
en objectifs



Déclinaison des objectifs en fiches action



Formalisation du Projet de territoire



2020-2030 : Mise en œuvre par les services de Bièvre Est

Bièvre Est
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Parc d'activités Bièvre Dauphine - 1352, rue Augustin Blanchet - 38690 Colombe
Tél : 04 76 06 10 94 - contact@cc-bievre-est.fr



Papier recyclé